

Contrat d'objectifs territorial (COT) « Aide à domicile des personnes dépendantes »

« Formation des salariés de l'aide à domicile à la prévention des situations de vulnérabilité des personnes de plus de 60 ans »

Objectifs : Mise en place d'une formation visant à la mise en œuvre d'actions de prévention individuelles et collectives des usagers des services d'aides à domicile.

Description : Cette action s'intègre dans un projet plus global porté par un ensemble d'associations du secteur et prévoit trois niveaux :

- Mise en place d'un comité de pilotage composé de responsables de secteur, de coordinateurs de service et d'intervenants à domicile qui seront formés à la définition des situations de fragilité auxquelles une personne âgée peut être exposée, via une grille d'analyse et de repérage
- Les intervenants à domicile mobilisés sur le projet seront ensuite formés à devenir des ambassadeur(trice)s de prévention
- Le troisième niveau consiste enfin à former ces personnels à conduire des animations collectives ou individuelles pour prendre en charge les situations de fragilité repérées.

Bénéficiaires : Les salariés du secteur.

Calendrier et étapes : L'action se déroule en 2017.

Financement de l'action : Région, Etat, Familles Rurales.

Porteur de l'action : Familles Rurales 79.

Contact : Benoît ARISTIDE – Familles Rurales 79 – Tel : 05 49 80 03 59

Année 2017 - Fiche Action (mise à jour le 08/17)

